



Commune d'Oron

Commission des finances

Rapport concernant le préavis municipal

No 26/2013

Concernant le budget de la caisse communale pour 2014

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les 28 octobre, 4 et 18 novembre 2013. Mme Ariane Jordan, boursière, et M. Philippe Modoux, Syndic, ont volontiers répondu à toutes nos questions lors de la séance du 4 novembre 2013. Nous les en remercions.

La Commission des finances tient également à féliciter la boursière et son équipe ainsi que la Municipalité pour la qualité du document et explications remis au Conseil communal. Nous renonçons donc à relever dans le présent rapport les principales évolutions par rapport au budget 2013, puisqu'elles sont dûment expliquées dans la documentation remise à l'ensemble des membres du Conseil communal.

Nous relevons que le budget présenté a été établi avec une approche prudente au niveau de l'estimation des recettes.

Suite à nos travaux, il apparaît que le budget proposé n'a pas pris en compte une cotisation supplémentaire qui sera due dès 2014 pour refinancer la Caisse intercommunale de pensions (CIP). Cette institution de prévoyance des communes vaudoises et des institutions d'utilité publique a dû adapter ses règlements aux nouvelles dispositions légales. Il en ressort que pour 2014, la commune d'Oron devra verser des contributions de rattrapage qui sont estimées à CHF 60'000.

Compte tenu de cette situation, la commission des finances dépose l'amendement de corriger le budget présenté en ajoutant une dépense de CHF 60'000 dans la rubrique prévoyance professionnelle.

Suite à notre amendement, le budget 2014 présentera un total des charges de CHF 21'584'200 pour un total des revenus de CHF 20'917'100, soit un excédent de charges de CHF 667'100. La marge d'autofinancement reste positive pour un montant de CHF 1'177'500.



Commune d'Oron

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous propose, Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis no 26/2013, concernant le budget 2014 tout en tenant compte de l'amendement présenté ci-avant.

Oron, le 18 novembre 2013.

Les membres de la Commission des finances :

Isabelle Neyret

Hubert Bovet

Fabrice Chollet

Thierry Cuénoud

Christian Budry (président)

Transmis à la municipalité le 27.11.2013

